

Paiement en ligne

Mode d'emploi, étape par étape

1- Accéder au site sécurisé TIPI
(Titre Payable Par Internet) hébergé
par la direction générale des finances
publiques

www.tipi.budget.gouv.fr



**2- Renseigner l'identifiant
collectivité : 019608**



3- Saisir la référence indiquée
sur votre redevance

XXXX-XX-XX-XXXX



4- Indiquer le montant exact de la
redevance



5- Si le montant est exact, un message de confirmation de paiement (imprimable) s'affiche et vous recevez par mail un ticket de paiement. **Si le montant est erroné**, vous ne serez pas débité et un message d'erreur apparaît vous invitant à vérifier votre redevance